

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
Conseil Municipal du jeudi 23 mars 2023

Direction Education, Jeunesse et Politique de la Ville – N° 10.03.2023.32

Objet : Subventions Education 2023

Date de la convocation : 15 mars 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 25

**PRESENTS :**

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, M. Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, M. Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, M. Rosario TARSIA, Mme Valérie HOULIER, MM. Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

**POUVOIRS :**

M. Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Mme Fabienne TELLIEZ.

M. Philippe LEFEBVRE a donné pouvoir à M. David BEAUCOUSIN.

Mme Coumba SALL a donné pouvoir à Mme Mélanie DELACOUR.

M. Infali DABO a donné pouvoir à Mme Sylvie OMONT.

M. Frédéric LEBALLEUR a donné pouvoir à Mme Hawa HAMIDOU.

Mme Alexandra EMERY a donné pouvoir à M. Rachid ARBI.

Mme Corine PALMENTIER a donné pouvoir à M. Frédéric MARCHE.

**ABSENTS :**

M. Ibrahim DEM.

Mme Clélia DEM.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Guy KIVATA**

**RAPPORTEUR : David BEAUCOUSIN**

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2023, M. l'Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté, de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse, propose au Conseil Municipal d'octroyer les subventions suivantes en soutien aux établissements scolaires de la Ville :

Coopérative scolaire Jean DE LA FONTAINE	2 219 €
Coopératives scolaires Écoles maternelles (Projets innovants)	2 650 €
Coopérative scolaire CAPUCINE	3 261 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Église – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Subvention Education 2023

**Date de transmission de l'acte :** 27/03/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/03/2023

**Numéro de l'acte :** 10-03-2023-32 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20230323-10-03-2023-32-DE

**Date de décision :** 23/03/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions

Coopérative Groupe scolaire CURIE	5 187 €
Coopérative scolaire GOSCINNY	5 287 €
Collège J. BREL : Foyer	3000 €
Collège J. BREL : piscine	Montant forfaitaire de 25 300 €
Collège J. BREL : Coopérative scolaire	786 €
Collège J. BREL : Coopérative scolaire – SEGPA	135 €
Collège J. BREL : Association Sportive	300 €

Le Conseil Municipal, après délibération,  
Et à l'unanimité des membres présents et représentés :

**ACCEPTE** ces propositions,

**DIT** que le montant des subventions ainsi attribuées est arrêté à la somme de :

- Nature 65748 – Toutes fonctions : **48 125 €** (quarante-huit mille cent vingt-cinq euros)

Pour copie conforme,

Cléon, le 23 mars 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

